



CONTRAT de LOCATION

ABRI PIQUE-NIQUE « Le Calabert » de LABATIE D'ANDAURE

Entre les soussignés :

La Commune de Labatie d'Andaure représentée par Monsieur Le Maire et

M.....

Demeurant : Tél :

Il a été convenu ce qui suit :

La Commune de Labatie d'Andaure, propriétaire, met à disposition du locataire ci-dessus, les locaux de l'Abri Pique Nique ainsi qu'un espace de stationnement face au Calabert délimité par une barrière bois et chaîne, y compris Eau et Electricité, avec les tables et bancs qui devront être récupérés le matin à la salle polyvalente et rendus à cette même salle le soir.
Le

La présente location est consentie et acceptée aux conditions ci-après :

Tarif : Location : 130 €

Caution : 350 €

Paiement : par chèque à l'ordre du Trésor Public

Pièce à fournir : Attestation d'assurance responsabilité civile , nécessaire à l'autorisation d'occupation des locaux.

Nettoyage : Les lieux seront laissés propres.

Domages : En cas de dommage causés lors de la location soit au bâtiment, au matériel ou aux équipements, ceux-ci seront réparés à l'initiative de la commune et aux frais du locataire. Le montant de la facture sera alors déduit du montant de la caution.

A Labatie d'Andaure, le

Le Locataire,

Le Maire,
(ou son Représentant)